



COLLOQUE INTERNATIONAL PLURIDISCIPLINAIRE « LA RÉCONCILIATION EN DÉBAT : FORMES, VALEURS ET REPRESENTATIONS COLLECTIVES »

4-5 Août 2020

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Colloque organisé par le Centre National de Recherches sur la Participation de la Poésie à la Contemporanéité (CNRPC) en partenariat avec l'Observatoire National de la Vie et du Discours Politiques (ONVDP)

Porteurs du projet :

Professeur Toh Bi Emmanuel, Université Alassane Ouattara
Dr. Diama K'Monti Jessé, Université Alassane Ouattara
Dr. Houessou Dorgelès, Université Alassane Ouattara

ARGUMENTAIRE

L'unanimité ferait-elle défaut quant à l'idéal social que désigne la réconciliation ? Il faut croire que oui si l'on s'en tient au tumulte des crises affligeant l'humanité depuis la nuit des temps. C'est que, pour paraphraser Césaire qui disait que toute décolonisation n'est pas bonne à vivre et qu'il y a lieu de préparer « la bonne décolonisation », il y'a nécessité de préparer la bonne réconciliation. C'en serait un impératif d'ordre éthique. On sait que la conscience morale universelle, même quand elle n'aboutit pas perlocutoirement en actes en dépit de ses injonctions quotidiennes, ne fait pas pour autant l'objet de stigmatisation. De ce point de vue on peut considérer que la réconciliation est une morale ; elle est aussi un existentialisme au sens où l'entend Sartre, c'est-à-dire non pas liée à l'essence de l'humain qui serait naturellement porté à se lier à ses semblables, mais en tant qu'elle relève d'une convention. Seulement, il y a l'idéal de vie, d'une part, nourri par les pulsions de chacun, et il y a les psychés individuelles, portées par des intérêts égocentriques, les désirs et fantasmes névrotiques, la pesanteur des éducations, cultures et traditions de divers ordres et les ambitions personnelles, de l'autre.

On dénoterait à tort de ce qui est dit que la réconciliation, pendant de la morale, ne peut être une réalité sans un autosacrifice de l'être social, sans une automartyrité personnelle, sans une mutilation réflexive, de l'enseigne d'un pari spirituel indexant la mortification, non du corps, mais, plutôt, du psychisme et des sentiments. C'est parce que l'être social doit être le Léviathan, qu'il ne saurait se sacrifier à lui-même. C'est parce que tout sacrifice personnel est une injustice que le Léviathan a pour prérogative de sacrifier le coupable à l'intérêt de la communauté.

On observera que la notion de réconciliation réfère à deux champs d'application macrostructurels : l'herméneutique et le politique.

Dans le champ de l'herméneutique, on notera que la religion catholique a son poids dans l'étude d'un tel concept car la "réconciliation", qui est le nom qu'on donne aujourd'hui au sacrement de "pénitence", y repose sur deux traditions bibliques. Il s'agit de l'évangile de Mathieu (Dieu seul peut pardonner les péchés) et de la lettre de Paul aux Corinthiens (le pouvoir du pardon est délégué aux disciples et donc au clergé). Dans le champ de la religion chrétienne, la pénitence (ou la réconciliation avec l'Eglise) suppose trois états dont i) le repentir ou encore la contrition, de quelque nom qu'on appelle le regret introspectif de la faute, ii) la confession ou l'aveu des péchés, et enfin iii) la pénitence, qui comprend la réparation du dommage causé à Dieu (réparation symbolique par la prière) ou dommage causé aux hommes (réparation juste du dommage, par exemple restitution en cas de vol, condamnation et prison en cas de crime). D'une manière générale, toutes les religions importantes reconnaissent la compensation de la faute comme facteur d'équilibre spirituel.

Dans le champ politique, bien plus récemment, la réconciliation est apparue comme la démarche juridique, il faut bien y insister, ou juridictionnelle de la mise en place, d'une justice transitionnelle, après une guerre civile, par exemple. Il s'agit donc d'une justice restauratrice qui permet à une société de faire face à son passé et éviter que cela se reproduise (recherche des causes et des coupables, etc.). Rigoureusement, il n'y est jamais question de martyrologie car les auteurs doivent reconnaître leurs forfaits et exprimer leur repentir.

Nietzsche, dans *Profil d'une philosophie du futur*, argue que la morale est une torture pour le corps et un attentat contre les sens. Jamais, donc, on ne peut accéder à un monde sublime si on ne fait abstraction de soi. Jamais, donc, une société ne peut être réconciliée si ses membres ne s'offrent collectivement, mais dans la conscience symbolique seulement, en hostie au Léviathan et si celui-ci ne consent pas à dire la justice. Léopold Sédar Senghor, dans sa lettre au Gouverneur Eboué, réfléchissant à l'Histoire et à l'équilibre du monde, affirme, au regard des vicissitudes historiques aux dépens de la race noire, que l'Afrique s'est faite hostie pour que voie le jour l'espoir de l'humanité. Certes, il parlait de l'Afrique et non de la personne d'un africain, mais l'acceptabilité de cette approche a aussi alimenté les thèses de loi françaises visant à reconnaître le rôle positif de la colonisation, comme cette loi no 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés qui stipulait que : « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. » Cet alinéa a été abrogé par décret du 15 février 2006.

C'est d'ailleurs pourquoi la Négritude, mouvement poétique de la conscience noire, non seulement a exposé, à l'aune de sa verve artistique et exégétique, ce sacerdoce missionnaire de l'Afrique, au détour d'un angélisme culturel et de la dénonciation d'une tragédie historique, à son détriment, mais aussi a prêché en faveur d'une réconciliation réparatrice de la fracture entre les peuples.

Nos sociétés contemporaines usent du terme de réconciliation à volonté. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le mot souligné intègre pertinemment et sans pause les rhétoriques familières, allant des plus plaisantines ou folâtres aux plus inspirées ou scientifiquement débattues. A la vérité, le terme de réconciliation doit son succès trivial à, que le terme nous soit permis, une déconciliation déconcertante de nos structures sociales de l'heure, d'acabits variés, familiales, associatives, régionales, nationales. La déconciliation de notre ère ne fait l'ombre d'aucun doute ; elle est ambiante. Les intérêts divergent, les camps se constituent à foison, les fractures sociales se démultiplient, désespérément, les identités se fractionnent et font l'objet de dissensions polymorphiques, les blocs idéologiques partitionnistes d'antan refont surface, les structures professionnelles s'affadissent, les populations nationales s'émiettent au gré d'opinions politiques, les familles biologiques se chagrinent, la cohabitation dans les quartiers est malaisée, les rapports entre États sont biaisés, les ethnies se chargent mutuellement, les élections censées être démocratiques sont sujettes à polémiques meurtrières... En un mot, à quoi pourrait renvoyer la réconciliation sans ouverture à l'altérité ? Car, peut-on être réconcilié sans *L'Esprit des lois* ou au mépris *Du contrat social* ? Peut-on construire un corps social solide sans sacrifier, fut-ce symboliquement, les coupables de troubles et d'injustice ? Voilà autant de questions qui taraudent l'entendement à l'évocation du concept de réconciliation.

Aussi curieux que cela puisse paraître, chaque partie ou interface, dans une instance sociale en crise, appelle toujours à la réconciliation. Mais, à quel prix ? À quelles conditions ? Au recul, le principe mental de la réconciliation semble ne pas être communément intégré. Ce faisant, il serait d'intérêt que les exégèses et spécialités de connaissance offrent l'occasion de revisiter ce concept, en s'adossant, si besoin en est, aux expériences de la contemporanéité. La Côte d'Ivoire a connu un Forum de la réconciliation nationale en 2000 et une commission "Vérité et réconciliation" juste après les événements d'avril 2011. Qu'en retenir réellement ? Rigoureusement, et dans les deux cas, où sont les coupables qui auraient dû être déférés à la justice ? Et quelle peine ont-ils purgée ?

Ainsi, on n'occultera pas aussi l'Histoire du concept et surtout le fait que les réconciliations réussies, dans l'Histoire, sont celles où un "jugement" a mis un terme au désir (légitime) de vengeance : par exemple le procès de Nuremberg : les principaux auteurs du drame ayant été jugés, et condamnés (il faut bien insister sur ce fait), on peut passer à la réconciliation, même si la condamnation n'a visé que peu de personnes. Idem pour l'Afrique du Sud, où une loi, même insuffisante, marque la fin de l'apartheid. Mais si aucune loi ne met fin à l'injustice, si aucun jugement ne condamne le coupable, la réconciliation est impossible. Il reste le pardon, individuel, personnel, qui est d'une autre nature, voir les pages admirables de Ricoeur sur ce point. Il y a donc une contradiction entre les propositions qui tournent autour du sacrifice, et Le contrat social : justement, pour que l'individu cède sa revendication personnelle au profit de l'intérêt général, il faut une loi qui mette un terme à l'excès de l'autre. Pas de charité sans justice ni tentative de tendre vers l'équité etc. Or les conflits actuels ont bien une origine, même si la suite est plus confuse, on le sait depuis Eschyle et l'Orestie : il faut un tribunal pour mettre fin à la suite du bourreau et de la victime...

Au reste quels rapports la réconciliation initie-t-elle à l'articulation du signifiant et du signifié dans le signe même ? Le concept mériterait d'être questionné dans sa matérialité

signifiante et pourquoi pas diachronique pour poser le sens, les sens qu'il génère comme métaphorique du symbole et des imaginaires sociaux et culturels, culturels et rituels, etc. On se souviendra que Heidegger pose le logos comme équivalent de la dichotomie signifiant/signifié en termes équationnels de « raison » et de « parole ». L'homme ontologique, c'est-à-dire celui en qui l'humain se réconcilie avec l'humanité et l'être avec l'étant, est donc celui en qui « la parole pleine est celle qui forme la vérité » (Lacan, 1975 : 125). Celui qui arrive à « parler la parole » (Heidegger, 1976 : 13) et à y « trouver séjour » (Heidegger, 1976 : 15).

Au-delà du signe, les études linguistiques et plus spécifiquement pragmatiques ont longtemps glosé sur les questions discursives de l'excuse, la demande de pardon, etc. (Lezou, 2013) La théorie linguistique de la politesse développée par Brown & Levinson dans les années 1970 a permis de poser la nécessité de la prise en compte de l'égo dans le langage. Qu'en est-il du langage accusateur ou du langage réparateur comme spécifique ? En partant de l'évidence que la politesse modifie la réception d'un fait de langage et les relations hiérarchiques, comment articuler de telles relations dans le simulacre langagier d'une inversion des rapports de force entre bourreau et victime ? Le concept de Face Threatening Acts (FTAs), ou « acte menaçant pour les faces » serait-il opératoire dans la détermination des discours du pardon ?

L'expérience ivoirienne de la réconciliation sera particulièrement questionnée durant ce colloque. Un ministère y étant dédié, quelles en sont les actions et le bilan à quelques mois d'une élection présidentielle qui attise les tensions du fait de l'incapacité des politiques à apaiser le jeu démocratique ? L'actualité ivoirienne est dominée par des déclarations d'artistes et de religieux en faveur de la justice et du respect de la loi comme gage de paix durable. Quel est l'impact de tels appels et comment les consolider face au discours de haine grandissant sur les réseaux sociaux (Houessou, 2018) ou encore dans la presse ? Des concepts tels « ivoirien d'abord », « ivoirien nouveau » et « l'ivoironie » (Toh Bi, 2018) en lieu et place d'une « ivoirité » dont la classe politique a reconnu l'échec en matière de catalyseur de rassemblement peuvent-ils réduire la fracture humaine en Côte d'Ivoire ? Les dates choisies, proches de la commémoration de l'indépendance nationale ivoirienne, loin d'être fortuites, se veulent le symbole de la nécessité de fédérer les peuples à travers des faits de mémoire qui créent et maintiennent le sentiment communautaire, et l'intégration de tous les citoyens au corps de la nation.

On fera appel aux sciences telles que l'anthropologie, la philosophie, la sociologie, les sciences de l'économie, les théories et exemplifications littéraires, la psychiatrie, les sciences juridiques, la linguistique, les sciences de l'éducation, les sciences de la communication, les études géographiques, l'Histoire etc. Chaque domaine des sciences pourrait ici proposer des contributions partant de l'axiome selon lequel la réconciliation est une donnée fondamentale à l'émergence et au développement d'un peuple et d'une nation. De ce fait, la publication des actes de ce colloque, devrait être pour les communautés plurielles, sinon, un soulagement, en tout cas, un support-boussole.

BIBLIOGRAPHIE

- BAILLY Séry**, *Le tohourou, un chemin vers la sagesse*, Abidjan, Nouvelles éditions Balafons, 2015.
- CLAVERIE Élisabeth**, « Démasquer la guerre. Chronique d'un nettoyage ethnique. Visegrad (Bosnie-Herzégovine), printemps 1992 », *L'Homme*, 203-204, 2012.
- DIOP Cheick Anta**, *Nations nègres et culture*, Paris, Présence africaine, Paris, 1954, 1979.
- HANSEN-LOVE Laurence**, *Oublier le bien, nommer le mal. Une expérience morale paradoxale*, Paris, Belin, 2016.
- HANSEN-LOVE Laurence** « Pleurer ensemble restaure-t-il le lien social ? Les commissions de vérité, « tribunaux des larmes » de l'après-conflit », dans NOLLEZ-GOLDBACH Raphaëlle et SAADA Julie (ed.), *La justice pénale internationale face aux crimes de masse. Approches critiques*, Paris, Pédone, 2014.
- HEIDEGGER Martin**, « La parole », dans *Acheminement vers la parole*, Paris, Gallimard, 1976.
- HOUESSOU Dorgelès**, « Le Discours social de l'affrontement sur la toile : Exemples ivoirien et israélo-palestinien », GORÉ Orphée et AGOUBLI Paul-Hervé (dir.) *Les Réseaux sociaux en ligne, Problématiques des nouvelles transparences*, Paris l'Harmattan, 2018.
- KOUAKOU Jean-Marie, KOUASSI Germain** (Dir.), *Penser la réconciliation - Pour panser la Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- LACAN Jacques**, Séminaire I, Paris, Le Seuil, 1975.
- LEMAN-LANGLOIS Stéphane**, *Réconciliation et justice*, Montréal, Athéna Éditions, Collection Science politique, 2008.
- LEZOU KOFFI Aimée Danielle**, « Que signifie « se réconcilier » en Côte d'Ivoire ? Construction des imaginaires linguistiques de la réconciliation ». In *Actes de langage et actions politiques. La réconciliation à l'épreuve du discours et de la société* (Dir.) **LEZOU KOFFI A D et MARIE Virginie**, Numéro spécial *Nodus Sciendi, Revue des Lettres, Arts, Sciences de l'imaginaire et Sciences humaines*, 2013, pp 30-47, en ligne :
- file:///Users/aimeedaniellelezoukoffi/Downloads/Livre_vol_special1.pdf
- LEZOU KOFFI A-D et MARIE V.**, *Actes de langage et actions politiques. La réconciliation à l'épreuve du discours et de la société*. Numéro spécial *Nodus Sciendi, Revue des Lettres, Arts, Sciences de l'imaginaire et Sciences humaines*, 2013, en ligne :
- file:///Users/aimeedaniellelezoukoffi/Downloads/Livre_vol_special1.pdf
- ROUSSO Henry**, *Face au passé : essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016.
- SENGHOR Léopold Sédar**, *Les fondements de l'africanité ou Négritude et arabité*, Présence africaine, 1967.
- TOH BI Emmanuel**, *Le Manifeste de l'Ivoironie*, Abidjan, Les éditions Matrice, 2018.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les communications attendues pourront s'inscrire dans des axes jugés pertinents par les auteurs ou à défaut dans l'un des axes suivants :

- Les arts et la réconciliation (Littérature, musique, sculpture, etc.) ;
- Les discours de la réconciliation (discours social/ discours politique/ discours institutionnels/ discours de presse, etc.)
- Approches historique et sociocritique du concept de réconciliation ;
- Les théories de la réconciliation ;
- L'approche ethno-religieuse de la réconciliation ;
- L'apport de la Médiature et du Ministère de la Cohésion Sociale à la réconciliation ;
- Les concepts identitaires : facteurs de cohésion sociale ? (ivoirité / ivoironie / Ivoirien d'abord, etc.)
- Pratiques et représentations du conflit social sur les réseaux sociaux.

Les propositions seront faites sous forme de résumé en français n'excédant pas 500 signes avec les axes de références, les Nom, Prénoms, et coordonnées des (co)auteurs et l'institution de rattachement. Elles sont à envoyer simultanément aux adresses suivantes : jessediana@gmail.com ; dorgeleshouessou@yahoo.fr ; tohbiemanuel@yahoo.fr

Frais d'inscription :

30 000 fcfa/50 euros (les frais d'inscription couvrent le kit du colloque, les pauses-café et les déjeuners durant le colloque).

CALENDRIER

20 juin 2020 : Date limite de réception des propositions ;

25 Juin 2020 : Réponse du Comité scientifique ;

4-5 Août 2020 : Colloque ;

30 novembre 2020 : Date limite de réception des textes entièrement rédigés ;

Mars 2021 : Publication des actes

COMITÉ DE PILOTAGE

Professeur Konan Yao Lambert, Université Alassane Ouattara

Dr. Koffi Éhouman René, Université Alassane Ouattara

Dr. Coulibaly Nanourougo, Université Félix Houphouët Boigny

COORDINATION

Professeur Toh Bi Emmanuel, Université Alassane Ouattara

Dr. Diama K'Monti Jessé, Université Alassane Ouattara

Dr. Houessou Dorgelès, Université Alassane Ouattara

COMITÉ D'ORGANISATION

Président du Comité d'organisation :

Dr. Adjassoh Christian, Université Alassane Ouattara

Secrétariat :

Dr Diarra Ali, Université Jean Lorougnon Guédé
Dr. Adico Patrice, Université Félix Houphouët Boigny
Dr. Adou Amadou, Université Félix Houphouët Boigny
Dr. Adou Antoine, Université Péléforo Gon Coulibaly
Dr. Ahoutou Ulrich Escofier, Université Péléforo Gon Coulibaly
Dr. Akpangni Ernest, Université Alassane Ouattara
Dr. Assué Yao Jean-Aimé, Université Alassane Ouattara
Dr. Ayemian Mian Gerard, Université Félix Houphouët Boigny
Dr. Bony Yao, Université Alassane Péléforo Gon Coulibaly
Dr. Brin Adou Kouabenan, Université Alassane Ouattara
Dr. Camara Modibo, Université Péléforo Gon Coulibaly
Dr. Dakouri Rodrigue Parfait, Université Alassane Ouattara
Dr. Djah Armand Josué, Université Alassane Ouattara

Logistique :

Dr. Dao Sory, Enseignant-Chercheur, Université Alassane Ouattara
Dr. Dedo Abel, Université Alassane Ouattara
Dr. Dodo Jean-Claude, Université Félix Houphouët Boigny
Dr. Essé Kotchi Katin Habib, Université Péléforo Gon Coulibaly
Dr. Gbakré Andoh Jean-Marie, Université Péléforo Gon Coulibaly
Dr. Gokra Dja André Ouraga, Université Alassane Ouattara
Dr. Kanga Arsène, Université Alassane Ouattara
Dr. Kouadio N'guessan, Université Alassane Ouattara
Dr. Kouakou Ange Valéry, Université Alassane Ouattara
Dr. Mécasson Douadelet Camus, Université Péléforo Gon Coulibaly
Dr. Traoré Bakary, Université Félix Houphouët Boigny
Dr. Youant Yves Marcel, Université Félix Houphouët Boigny

Accueil et installation :

Betto Sahara, Doctorante, Université Alassane Ouattara
Gardozi Egnifi, Doctorant, Université Alassane Ouattara
Loubaho Manassé, Doctorant, Université Alassane Ouattara
Yao Yao Jules, Doctorant, Université Alassane Ouattara
Soro Benjamin, Doctorant, Université Alassane Ouattara

COMITÉ SCIENTIFIQUE

LE BLAY Frédéric, Professeur, Universités de Nantes (France)

DOUXAMI Christine, MCF-HDR en arts de la scène à l'Université de Franche-Comté et chercheure titulaire à l'IMAF (France)

KOUASSI Kouamé Germain, Professeur, Université Alassane Ouattara (RCI)

LAPAIRE Jean-Rémi, Professeur, Université Bordeaux Montaigne, Linguistique cognitive - Études gestuelles (France)

KONAN Yao Lambert, Professeur, Université Alassane Ouattara (RCI)

KONANDRI Virginie, Professeure, Université Félix Houphouët-Boigny (RCI)

MBONGO MPASI Madeleine, Professeure, Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (IFASIC) - (RDC)

TOH BI Emmanuel, Professeur, Université Alassane Ouattara (RCI)

AMRAOUI Abdelaziz, Professeur HDR, Université de Marrakech (Maroc)

ABOA Abia Alain, Professeur, Université Félix Houphouët-Boigny (RCI)

DADIÉ Djah Célestin, Professeur, Université Alassane Ouattara (RCI)

M'BARGA Christian, PhD, Associate Professor, St. Thomas University, (Canada)

EI AREF Ouidiane, Professeure, FLAM, Université Cadi Ayyad (Maroc)

ABOMO-MAURIN Marie-Rose, Professeure HDR, Université de Yaoundé 1 (Cameroun)

LEZOU KOFFI Aimée Danielle, Professeure, Université Félix Houphouët-Boigny (RCI)

KAMATÉ Banhouman, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny / UFRICA (RCI)

KONE Vamara, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (RCI)

SORO Donisongui, Professeur, Université Alassane Ouattara (RCI)

TOUOUI BI Irié Ernest, Professeur, Université Félix Houphouët-Boigny (RCI)

TRO Deho Roger, Professeur, Université Alassane Ouattara (RCI)